



FORUM SYNDICATS-OCDE-CAD

3 mai 2022 – 14h00-16h00

PROGRAMME

RENFORCER LA RÉSILIENCE, ASSURER LA DURABILITÉ : LE RÔLE DE L'APD DANS LA RÉALISATION DE LA PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE

Pour la communauté syndicale, une reprise centrée sur l'humain doit être alignée sur les ODD, et plus particulièrement sur l'ODD 8, un objectif central pour le progrès social et économique. Les perspectives de l'ODD 8 pour l'emploi, le travail décent, la protection sociale, la croissance inclusive et la préservation de l'environnement forment un levier important pour d'autres objectifs tels que l'ODD 1 et l'ODD 10.

La protection sociale a été au centre des réponses des gouvernements à la crise de la COVID-19, contribuant à protéger la santé, les emplois et les revenus, et continue à jouer un rôle fondamental en garantissant une transition juste permettant de renforcer la résilience nécessaire pour faire face aux crises futures.

Investir dans la protection sociale n'est pas uniquement essentiel pour améliorer la vie des individus et aider à lutter contre la pauvreté et les inégalités, il s'agit également d'un investissement dans l'ensemble de l'économie, susceptible de déclencher un cercle vertueux profitable à l'emploi, à la productivité, aux recettes fiscales et à la croissance économique en général, en particulier dans les pays en développement.

Bien que les responsables politiques, notamment les ministres de l'OCDE¹, reconnaissent l'importance de la protection sociale, le monde rencontre encore de nombreux défis pour mettre en œuvre la protection sociale universelle. Selon l'OIT, plus de la moitié de la population mondiale ne bénéficie d'aucune protection sociale et les déficits en termes de financement sont omniprésents².

L'APD peut jouer le rôle fondamental de catalyseur des ressources nécessaires pour développer et renforcer les systèmes nationaux de protection sociale et contribuer à combler les déficits en termes de financement. Au travers de l'assistance technique et du financement, l'OPA peut aider les pays à faible revenu à compléter leurs budgets nationaux pour la protection sociale et à renforcer leur capacité à financer cette dernière à moyen et long terme.

Cet événement s'intéressera au potentiel de la protection sociale pour assurer la reprise et renforcer la résilience, ainsi qu'aux possibilités de collaboration entre syndicats et membres

¹ Déclaration de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres (2021), paragraphe 7 : « Tout en faisant avancer un programme d'action en faveur des échanges et de l'investissement qui profite à tous, nous nous efforcerons de protéger nos travailleurs en leur apportant une protection sociale suffisante. »
<https://www.oecd.org/mcm/MCM-2021-Part-2-Final-Statement.FR.pdf>

²

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_protect/@soc_sec/documents/publication/wcms_817575.pdf

du CAD pour s'assurer que l'APD jouera son rôle de catalyseur en vue de réaliser la protection sociale universelle, une composante essentielle du Programme 2030 que les ministres de l'OCDE se sont engagés à atteindre³.

Débat de haut niveau	<p>Marc Leemans, président par intérim du TUAC (modérateur)</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Susanna Moorehead, présidente du CAD - Rahul Malhotra, Chef de division, Direction de la coopération au développement - Alexandre Kolev, Chef de l'Unité de cohésion sociale, Centre de développement de l'OCDE - Sharan Burrow, Secrétaire Générale de la CSI
<i>Débat ouvert</i>	Contributions des membres du CAD et des membres de la TUAC/CSI
<i>Séances de commentaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI - Rahul Malhotra, Chef de division, Direction de la coopération au développement - Alexandre Kolev, Chef de l'Unité de cohésion sociale, Centre de développement de l'OCDE - Susanna Moorehead, présidente du CAD
<i>Clôture</i>	Marc Leemans , président par intérim du TUAC
<p>Un service de traduction sera disponible en anglais, français et espagnol.</p> <p>Le webinaire sera organisé sur la plateforme Zoom. Les informations pour la connexion seront communiquées prochainement.</p>	

³ Déclaration de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres (2021), paragraphe 4 : « Nous confirmons les engagements que nous avons pris à l'égard de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et de ses Objectifs de développement durable. » <https://www.oecd.org/mcm/MCM-2021-Part-2-Final-Statement.FR.pdf>